

Questions orales

Sous le nouveau régime proposé, il y aura une taxe de vente de 7 p. 100 qui sera remboursée. Il y a tout un éventail d'articles auxquels la TPS s'applique, par exemple les vérins hydrauliques, les tarières pour trous de poteaux, le fil de fer barbelé, les engrais, les produits chimiques. Tout cela va être détaxé.

Des voix: Bravo!

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable John Reynolds, ministre de l'Environnement de la province de la Colombie-Britannique.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je voudrais aussi signaler aux députés la présence à notre tribune de M. Rostyslav Bratun, député du peuple au sein du Soviet suprême de l'U.R.S.S. et membre du Comité des relations étrangères.

Des voix: Bravo!

* * *

LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme le savent tous les lecteurs de *Seaports and the Shipping World*, le CN achète régulièrement de l'espace publicitaire dans un document réalisé par Gallery Publications, dont le propriétaire est M. Brian Gallery, qui fait également partie du conseil d'administration du Canadien National.

• (1440)

Le ministre a dit un peu plus tôt qu'il ferait enquête, mais, étant donné que les liens financiers entre le CN et Gallery Publications durent depuis un certain nombre d'années, soit depuis que M. Gallery fait partie du conseil d'administration du CN, le ministre prendra-t-il ses responsabilités en vertu de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada et retirera-t-il M. Gallery du conseil d'administration?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je veux répéter ce que j'ai dit tantôt. Je n'ai pas dit que j'allais enquêter. J'ai dit tantôt que j'avais pris connaissance des allégations du journal *The Globe and Mail*. J'ai dit également que j'avais communiqué avec le président du conseil d'administration de la corporation et j'ai demandé qu'il me fasse rapport et je

prendrai les dispositions en fonction du rapport qui me sera fourni. C'est ce que j'ai dit et c'est ce que je répète.

[Traduction]

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, je suis certain que le ministre des Transports sait que l'article 117 de la Loi sur la gestion des finances publiques demande aux administrateurs d'une société d'État de déclarer tout intérêt qu'ils ont dans les contrats adjugés par la société d'État, sinon le contrat peut être annulé.

Je veux savoir si M. Gallery a fait savoir qu'il avait un intérêt dans le contrat de publicité adjugé par le CN et, dans la négative, si le ministre le retirera du conseil d'administration?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, encore une fois, le Canadien National est une société de la Couronne qui est dirigée par un conseil d'administration et pour toute allégation concernant les corporations de la Couronne, je pense qu'il est d'usage pour le ministre responsable de demander au président du conseil d'administration de faire rapport sur les allégations. C'est ce que j'ai dit et c'est ce que je vais répéter inlassablement pour des questions qui sont toutes les mêmes, monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

LES ORGANISME DE CHARITÉ

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, ma question d'aujourd'hui s'adresse au ministre du Revenu national.

Au cours de la dernière année nous avons entendu quelques très graves allégations et vu quelques violations flagrantes des règles régissant les organisations caritatives au Canada. Le climat actuel fait un tort considérable à la réputation des oeuvres de bienfaisance en général, mais tendrait aussi à faire croire que le gouvernement ne peut sans doute plus contrôler efficacement les activités de ces groupes.

Que fait le ministre pour améliorer une situation qui a un effet très négatif sur les oeuvres de charité et l'excellent travail qu'elles font au Canada?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, comme le député le sait, il y a quelque 60 000 organisations caritatives au Canada, et la très grande majorité sont des organisations tout à fait légitimes qui profitent à la société dans son ensemble.

Le député a raison de dire que, ces derniers temps, il y en a quelques-unes qui ont profité d'échappatoires et abusé du système aux dépens des autres. C'est pour cela